

# Déploiement de la conciliation médicamenteuse d'entrée dans un service de Médecine Physique et Réadaptation



Camille Pichard  
Pharmacien

**omedit**  
ÎLE-DE-FRANCE

## CONTEXTE

- **Hôpital du Vésinet** : établissement SMR (167 lits HC, 46 places d'HDJ) et USLD (42 lits)
- **Pas de conciliation médicamenteuse**
- **Projet 2021/2022** : déploiement de la conciliation d'entrée pour le service MPR neurologie (patients post-AVC) => IDE dédiée
- Procédure rédigée (03/2021)
- Visite certification mars 2022 (critère avancé) : « *Une réflexion visant à mettre en œuvre la conciliation médicamenteuse est en cours* »

# OBJECTIFS DU PROJET

- **Relancer et adapter le projet initial**
- Conciliation d'entrée pour les patients du MPR locomoteur
- Formation des préparatrices en pharmacie et des médecins/soignants
  - Retour des premiers patients conciliés pour évaluation
    - Méthodologie
    - Charge de travail
  - Adéquation des ressources allouées

# MÉTHODOLOGIE

- **Patients ciblés :**
  - > 65 ans
  - Polymédiqués avec pathologie(s) chronique(s)
  - Ou patients faisant l'objet d'une demande de conciliation par l'équipe médicale
- Fichier PUI pour la **traçabilité** des patients éligibles (données patients/prescription)
- **Conciliation d'entrée rétroactive** (max 48h)
- **Entretien patient, recueil des données et synthèse des données (BMO)** : Préparateur en pharmacie
- Validation BMO, partage avec le médecin : pharmacien
- **Outils utilisés** : DMP, DP (logiciel FAST), module conciliation du DPI, messagerie sécurisée

# RÉSULTATS ATTENDUS

- **Validation de la méthodologie**
  - **Indicateurs de moyens**
    - Nombre de professionnels formés
  - **Indicateurs de résultats**
    - Nombre de patients conciliés / nombre de patients éligibles
      - Type et nombre de divergence
    - Type de médicament concerné par la divergence
      - Durée totale de conciliation
- **Validation du déploiement du module conciliation du DPI en production**